

## Compte rendu de la séance « groupe Loisirs » du 18 février 2010

### Personnes présentes :

- BOINAY François (Centre Nature les Cerlatez)
- BRUOT Patrick (Union de la Randonnée Verte du Doubs)
- GAURON Julien (Union de la Randonnée Verte du Doubs)
- HUMBERT Sophie (Centre Nature les Cerlatez)
- LOYON Jean-François (Les ESSES)
- MAGDO Daniel (Guide de pêche professionnel indépendant)

### Personnes excusées :

- CORBAT Félicien (Centre Nature les Cerlatez)
- GUIBERT Nicolas (Fédération de pêche du Doubs)
- MALAVAUX Claude

### Ordre du jour :

L'objectif de la séance est de réfléchir à des orientations d'actions dans le but d'intégrer les loisirs dans la protection de la vallée du Doubs.

Lors de la séance différentes thématiques ont été abordées :

#### ➤ **Information :**

Le besoin d'**uniformisation de l'information** est important. A l'heure actuelle il n'existe pas de document qui rassemble les différents Hôtels, Restaurants et Activités sur le territoire franco-suisse.

Une **formation « gens du pays »** concernant l'ensemble des prestataires touristiques des Parcs Naturels du Chasseral et du Doubs (côté suisse et côté français), quelque soit leur activité, se met en place. Son but est de former des **portes paroles** des Parcs pour que ces différents prestataires aient un discours commun et puissent mieux « vendre » leur région.

Une formation similaire est également prévue du côté français sur le plateau de Maïche : « **Eductour** ».

#### ➤ **Transports :**

Les transports au sein de la vallée du Doubs se sont révélés problématiques. Le réseau de transport est relativement bien développé du côté Suisse, mais beaucoup moins du côté France. Les liaisons franco-suisse sont quant à elles quasi-inexistantes. Il a donc été évoqué la nécessité de **développer ce réseau de transport franco-suisse** qui affecte l'ensemble des activités de la vallée autant en été qu'en hiver.

#### ➤ **Pêche :**

Comme le groupe Eau l'avait déjà évoqué, il serait intéressant de réunir l'ensemble des pêcheurs du territoire pour faire réagir les autorités sur la problématique des pollutions et des éclusées. Il serait bien également d'**uniformiser les règles de pêche** à l'échelle franco-suisse et pourquoi pas **uniformiser également les cartes de pêche**. Cette dernière proposition paraît un peu utopique, mais « qui ne tente rien n'a rien ».

#### ➤ **Viaferrata :**

Les problèmes de **frais d'entretien** ont été soulevés pour la viaferrata des échelles de la mort. Il s'est également révélé nécessaire **l'installation de W.C.** sur les lieux.

➤ **Kayak :**

Le kayak est une activité à conserver sur la vallée du Doubs ; il faut cependant **faire respecter la réglementation**. En effet cette dernière n'est pas mise en application et cette activité se déroule quelques fois au détriment du milieu naturel (pas de prise en compte des périodes de fraie,...).

➤ **V.T.T. :**

Le principal problème retenu pour l'activité V.T.T. est le **passage des clôtures**. Le nombre de clôture est important et l'installation de passage est onéreuse.

➤ **Sentier :**

L'utilisation des sentiers pédestres par les **motos ou les quads** se révèle problématique.

➤ **Hébergements/Dortoirs :**

Le manque d'hébergement se fait ressentir dans la région, notamment le long de l'itinéraire du GR 5. Il serait donc intéressant de développer cet aspect du tourisme, l'une des propositions est de favoriser la création d'hébergements dans l'esprit des « **Gîtes Panda** » (respectueux de l'environnement) qui permettraient d'avoir une certaine reconnaissance.